

- **24 avril** - EIOPA & ECB : Publication d'un [rapport commun](#) sur les techniques pour améliorer l'assurance des foyers et commerces dans l'UE face aux catastrophes naturelles liées au climat.
- **27 avril** - EIOPA : Publication du [nouvel UFR](#) (Ultimate Forward Rate) applicable à partir du 1^{er} Janvier 2024. Ce taux sera de 3.30%.

QUELS SONT LES POINTS DE VULNERABILITE DU SYSTEME FINANCIER EUROPEEN ?

Ce 25 avril, le comité mixte des institutions de surveillance européennes du secteur financier, couvrant respectivement la banque, les assurances - y compris les institutions de retraite professionnelle - et les autres services et marchés financiers, a [publié un rapport commun](#) sur les risques et vulnérabilités du système financier européen.

Une grande partie du rapport est consacrée à l'émergence de risques financiers liés à l'évolution soudaine des prix en 2022, qui a elle-même entraîné une hausse de taux d'intérêt. Ces trente dernières années nous avaient habitués à des taux décroissants, qui avaient fini par aboutir en territoire proche de zéro ou même négatif, pour des échéances et sur des périodes relativement longues. Même si les taux restent bien inférieurs à leurs moyennes des années 1980 à 1990, leur brusque remontée requiert une attention particulière. Les titres à revenus fixes existants ont évidemment perdu de la valeur. Pour les assureurs, généralement non-vie, dont la durée des actifs est supérieure à celle des passifs, l'impact est immédiat sur leur bilan exprimé en valeur de marché. Pour les autres, dont la plupart des assureurs vie, l'effet joue en sens contraire. Mais ici apparaît un effet de bord. En période de hausse des taux, la collecte nette tend à se réduire sur les produits à rendement garanti. Les rachats augmentent avec la perspective de réinvestissements à meilleur compte, ce qui réduit la durée effective des passifs et peut faire émerger un risque de liquidité. Les banques, quant à elles, devront compter avec des conditions de financement plus difficiles fixées par la Banque Centrale Européenne. Elles devront aussi trouver d'autres sources de financement, immanquablement plus chères. Le resserrement du crédit est déjà perceptible.

Les acteurs présents sur le marché des dérivés de taux sont invités à la plus grande prudence. Il en va de même pour l'exposition au risque actions. Si les marchés européens caracolent aux sommets, la volatilité reste de mise, en particulier pour les actions bancaires, exposées aux risques évoqués plus haut, dont certains se sont réalisés, comme pour Silicon Valley Bank.

D'une manière générale, les autorités européennes entrevoient une normalisation progressive de la situation

macroéconomique, avec un retour de l'inflation à des niveaux acceptables. Néanmoins, l'évolution pourrait être hétérogène entre les Etats européens comme entre les régions du monde, et l'incertitude demeure.

Les risques financiers sont aussi le reflet de l'anticipation ou de la réalisation d'autres risques : risques géopolitiques d'une part, mais aussi comme de plus en plus souvent évoqués, les risques liés au climat et au cyberterrorisme. Les tensions géopolitiques ne sont jamais absentes du paysage mondial, mais la situation créée depuis un an et non résolue est en partie responsable de la détérioration de l'environnement économique et financier. Les évolutions liées au réchauffement climatique préoccupent également fortement les autorités de surveillance : en effet, la perspective d'une augmentation de la fréquence et des coûts des événements naturels est susceptible d'affecter la croissance de l'économie, tout particulièrement la rentabilité et la solvabilité des assureurs et réassureurs. Le coût des mesures mises en place dans l'espoir de freiner cette évolution défavorable est appelé « risque de transition » et doit également être pris en compte. Enfin, les actes de cybercriminalité apparaissent comme des risques émergents visant tout particulièrement la sécurité du système financier. L'insécurité géopolitique fait d'ailleurs craindre une recrudescence de ces actes malveillants.

Banques, compagnies d'assurance et autres fournisseurs de services financiers sont invités par les régulateurs européens à accorder une attention toute particulière à ces risques et à intégrer des scénarios défavorables dans leurs programmes d'action. L'appel s'adresse aussi aux régulateurs nationaux, les autorités européennes s'accordant à estimer qu'une vigilance renforcée des contrôleurs est un garant d'une meilleure résilience du secteur financier face aux différentes menaces qu'elles ont identifiées.

EVENEMENT A VENIR

- Le 17 Mai 2023 : **Morning FORSIDES** : [Durabilité : quels impacts sur les produits et la distribution en Assurance Vie](#)
- Le 23 Mai 2023 : **Morning FORSIDES** : [Proportionnalité et Solvabilité II](#)
- Le 8 Juin 2023 : **Manifestation ILAC** : [Value for money pour l'assurance vie](#)

Indice	MSCI World	Eurostoxx 50	Euribor 1 an	Bund 10 ans
Cours de l'indice au 30/04/2023	2.835,93	4.359,31	3,88%	2,32%
Variation YtD	8,96%	14,91%	+59 bps	-24 bps